



Communiqué de presse

A Saint-Quentin-Fallavier – le 6 avril 2020 – 8h00

Augmentation de capital réservée aux salariés

Malgré des circonstances extrêmement anxiogènes et un cours de bourse très volatile, les salariés du groupe Thermador se sont totalement engagés pour bénéficier d'une augmentation de capital leur étant réservée dans le cadre d'une gestion collective (autorisation donnée par l'Assemblée Générale le 8 avril 2019).

Nous les remercions très chaleureusement pour leur confiance et leur fidélité. En conséquence, 91 098 titres Thermador Groupe (1% du capital) vont être créés le 27 avril 2020 pour achever cette opération. Ils seront alors intégrés au FCP Thermador Groupe qui détenait 2,7% du capital à la date 31 décembre 2019.